



BONNE RENTREE A TOUTES ET A TOUS

Nous espérons que cette période estivale a été l'occasion de réaliser vos souhaits et propice à un repos bien mérité.

Puisqu'il faut bien reprendre un jour, nous vous proposons de faire un point sur l'actualité sociale de la Caisse des dépôts, actualité très largement dominée en cette rentrée par le projet de création de l'association unique de gestion des œuvres sociales.

Bien entendu, d'autres sujets importants (télétravail, égalité professionnelle, prévoyance...), esquissés ou plombés au cours du premier semestre, devraient « rebondir » et, nous le souhaitons, aboutir d'ici à la fin de cette année.

Nous y consacrerons des développements plus importants lorsque les partenaires seront passés du fantasme au concret. A la CFTC, nous évitons de transpirer avant l'effort, ou de trembler avant le combat (c'est selon), même pour remplir des tracts.

Vers la création d'une association unique de gestion des œuvres sociales ?

La trêve estivale aura été, certes salubre, mais de courte durée pour les négociateurs engagés dans le projet de création de l'association unique de gestion des œuvres sociales. Cinq nouvelles réunions y seront consacrées en septembre avec pour objectif de :

- Rechercher un accord sur les textes fondateurs de l'association (statuts, règlement intérieur) et sur les moyens mis à sa disposition ;
- Conclure un protocole préélectoral en vue d'organiser des élections à la fin de cette année.

Compte tenu :

- ❖ des nombreux points de blocage existants (effectifs mis à disposition, devenir des centres de loisirs...),
- ❖ du peu d'empressement du représentant de la Direction à les résoudre (n'est-il pas mandaté ?) ou tout au moins à les aborder sur le fond (serait-il fatigué ?),
- ❖ de la lassitude, voire de l'agacement, à peine dissimulée d'un avocat qui semble perdre, chaque jour un peu plus, ses certitudes juridiques,

la CFTC reste très réservée sur l'aboutissement de ce dossier dans le délai imparti.

Nous ne pouvons naturellement pas incriminer un conseil juridique qui essaye courageusement de suppléer l'absence de charisme de son interlocuteur patronal et qui tente désespérément de trouver des règles juridiques propres à encadrer l'appétit de pouvoir des uns, sans trop faire référence aux règles existantes pour éviter d'alimenter la tentation contentieuse des autres.

Gageons que s'il avait été prévenu de l'étendue de sa mission, il ne se serait pas engagé dans cette galère. Pour ce qui nous concerne et afin d'éviter toute malencontreuse interprétation, nous voulons réaffirmer notre volonté d'aboutir à une harmonisation des prestations sociales pour l'ensemble du personnel, quel que soit son statut. C'est une question d'équité. Nous avons dénoncé, en son temps, l'usine à gaz créée de toute pièce par les syndicats majoritaires soucieux d'asseoir leur pouvoir dans cette nouvelle structure. Pour autant, nous ne nous inscrivons pas dans une logique attentiste ou contestataire au seul motif que nous ne partageons pas l'idée qu'ils se font de la démocratie. C'est pourquoi, pour répondre à l'empressement de certains partenaires déjà sûrs des résultats, la CFTC demande :	➤ Qu'un accord définitif, fût-il majoritaire, soit trouvé rapidement sur les textes fondateurs avant d'envisager l'organisation des opérations électorales. Il nous paraît en effet indispensable que vous soyez appelés à élire les futurs administrateurs en charge de l'action sociale en parfaite connaissance des principes fondateurs, de la finalité et des moyens de fonctionnement de l'association, par une communication adaptée ; ➤ Que les agents actuellement affectés à l'ASOC et au CSE soient informés, avant la mise en place de la nouvelle structure, de leurs nouvelles conditions d'emploi et de leur rattachement fonctionnel et hiérarchique ; Fidèle à ses valeurs, la CFTC continuera à faire prévaloir l'intérêt des personnels aux calculs et arbitrages préélectoraux.
---	---

Un peu de respect et de dignité

A plusieurs reprises, une organisation syndicale s'est offusquée, verbalement et par écrit, de l'absence de communication autour de l'état de santé du Directeur Général de la Caisse des dépôts. Cette communication, indispensable selon elle dans une institution comme la CDC, serait de nature à apaiser les rumeurs.

En réponse à ces lourde et maladroite insistances, la CFTC est contrainte d'inviter l'organisation en question à faire preuve d'un minimum de respect pour la vie privée d'un Homme.

Il n'est pas trop tard pour élever un peu le débat en évitant de confondre « informations » syndicales et presse people.